

[Text]

Oceanography in Dartmouth to assess jointly from a biological point of view the status of some 20 or more stocks which are of mutual interest to both Canadian and U.S. fishermen. Except for one stock, and that is mackerel, Canadian and U.S. scientists were able to agree on the scientific status of those stocks and the appropriate measures that should be taken. That was reported back to both governments. The difficulty that we then encountered is that we found that on cod and haddock, where the New England Regional Council has management plans, they raised the U.S. allocations for those stocks to such a high level that we became very concerned about the status of those stocks. So, we raised this as a conservation concern with the United States.

Miss Campbell: When?

Mr. Bollivar: Thhroughout 1977 we raised it with the United States and we saw this continuing into 1978. It was raised two or three times throughout 1977 and we continued to raise this into 1978 till the decision was taken to suspend the agreement.

We received a commitment from the United States that they would consult with Canada on the conservation actions that would be taken on cod and haddock. However, at a consultative meeting that took place in Halifax pursuant to Article V of the Annex, it was made very clear to us by the United States' side that what action would be taken on cod and haddock would be done with Canada's full knowledge but not necessarily its concurrence. i must say that that caused some concern to our people because of the levels of catch that were being proposed by the United States.

On the issue of scallops and pollock, the difficulty there was that Canada has been practising conservation on those stocks and regulating its fishermen pursuant to the advice that we have received from our scientists. This is advice that was concurred with by the United States but because of the difficulty in their regional council operations they indicated to us that it would not be possible to have into place management plans that would regulate their scallop and their pollock fisheries before the end of 1978. So, we found ourselves in a situation where we were unilaterally practising conservation consistent with the views of our scientists but the U.S., because of the lack of a management plan for either of these species, was unable to regulate its fishery although its scientists agreed with the scientific basis upon which we were managing our fisheries.

The Vice-Chairman: Thank you, Mr. Bollivar.

Miss Campbell: I have . . .

The Vice-Chairman: I am sorry; your time is up, Miss Campbell. Everybody's time is up.

Miss Campbell: Well, I have just two more quick questions.

The Vice-Chairman: I am sorry, Miss Campbell. I allowed you 10 minutes and you were only supposed to have 5.

Miss Campbell: Yes, but they are here for 2 more minutes surely.

[Translation]

sont rencontrés à l'Institut Bedford d'océanographie à Dartmouth afin d'évaluer conjointement, d'un point de vue biologique, l'état de quelques 20 espèces ou plus, représentant un intérêt mutuel pour les pêcheurs canadiens et américains. Sauf pour une espèce, c'est-à-dire le maquereau, les scientifiques canadiens et américains ont pu se mettre d'accord sur l'état de ces réserves et sur les mesures à prendre. Ces résultats ont été présentés au deux gouvernements. Nous avons alors dû faire face à une difficulté; nous avons découvert que, pour la morue et l'aiglefin, si le *New England Regional Council* avait établi des plans de gestion, les contingements américains pour ces espèces y avaient été si élevés que nous avions des raisons de nous préoccuper de l'état des réserves. Nous avons alors soulevé la question de la conservation auprès des États-Unis.

Mlle Campbell: Quand?

M. Bollivar: En 1977, nous avons présenté cette question aux États-Unis, et nous en discutons toujours en 1978. La question a été soulevée à deux ou trois occasions en 1977, et nous avons continué à la présenter en 1978, jusqu'au moment où l'on a décidé de suspendre l'entente.

Les États-Unis se sont engagés auprès de nous à consulter le Canada sur les mesures de conservation qui seraient prises pour la morue et l'aiglefin. Toutefois, lors de consultations à Halifax, en vertu de l'article 5 de l'annexe, les représentants américains nous ont expliqué très clairement que toutes les mesures qui seraient prises relativement à la morue et à l'aiglefin le seraient en pleine connaissance des autorités canadiennes, mais sans nécessairement obtenir leur assentiment. Je dois avouer que cela a quelque peu préoccupé nos gens, à cause de la quantité des prises proposées par les États-Unis.

Pour ce qui est des pétoncles et de la goberge, la difficulté est que le Canada pratiquait une certaine conservation de ces espèces et réglementait la pêche en fonction des avis de nos scientifiques. Les États-Unis approuvaient ces avis, mais à cause de difficultés dans le fonctionnement de leurs conseils régionaux, ils nous ont indiqué qu'il ne leur serait pas possible d'établir des plans de gestion qui réglementeraient leur pêche à la pétoncle et à la goberge avant la fin de 1978. Nous nous sommes alors retrouvés à pratiquer unilatéralement la conservation, respectant ainsi l'opinion de nos scientifiques; les Américains, eux, à cause d'un manque de planification au niveau de la gestion pour l'une ou l'autre de ces espèces, n'ont pas été en mesure de réglementer leur pêche, malgré l'accord de nos scientifiques respectifs sur les raisons de le faire.

Le vice-président: Merci, monsieur Bollivar.

Mlle Campbell: J'ai . . .

Le vice-président: Je suis désolé; votre temps est écoulé, mademoiselle Campbell. Tout le temps est écoulé.

Mlle Campbell: Eh bien, je n'ai que deux autres petites questions.

Le vice-président: Je suis désolé, mademoiselle Campbell. Je vous ai accordé dix minutes, et vous n'étiez censé n'en avoir que cinq.

Mlle Campbell: Oui, mais ils sont certainement ici pour encore deux minutes.